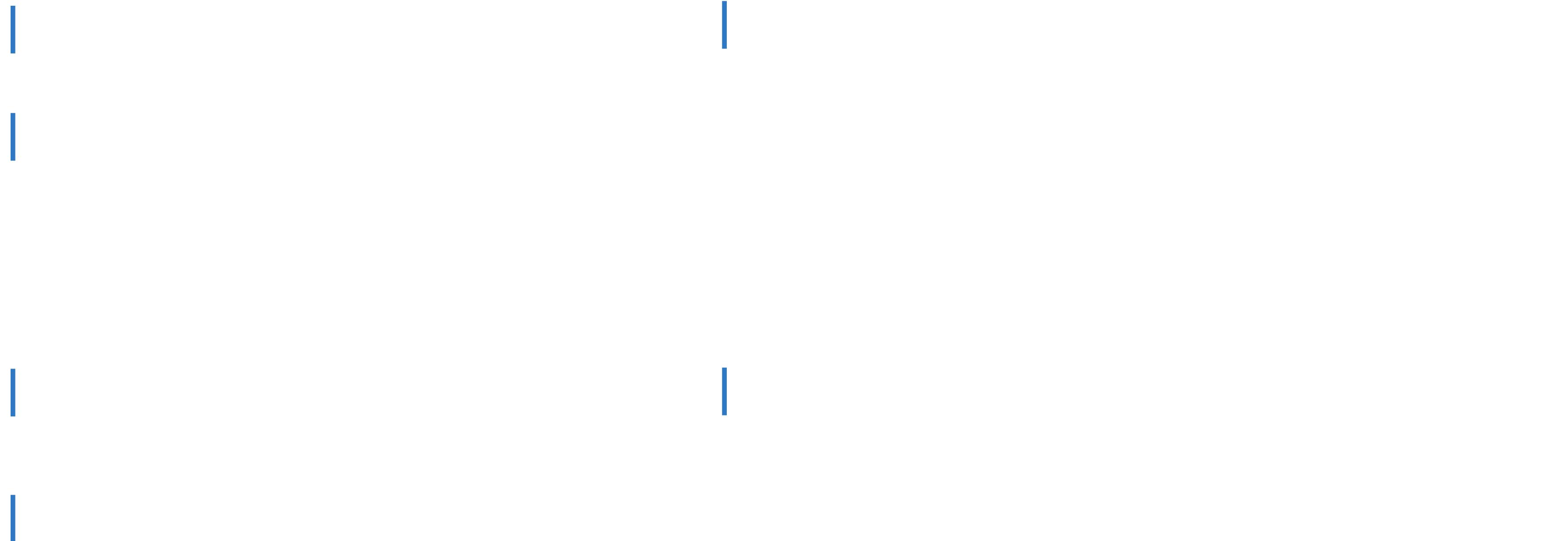




Code d'éthique professionnelle



Table des matières



Un message de Ravi



Chers collaborateurs de Cognizant,
Chaque jour et dans chaque interaction avec nos clients, nos partenaires ou les uns avec les autres, nous envoyons un message sur qui nous sommes. Chez Cognizant, ce message est simple : Vous pouvez nous faire confiance.

La confiance est le fondement de notre réussite. Il a fallu des décennies pour la construire, mais une seule erreur suffit à la mettre en péril. C'est pourquoi l'intégrité n'est pas seulement une valeur personnelle. Il s'agit d'une responsabilité commune.

Notre **Code d'éthique professionnelle** nous aide à protéger ce qui compte le plus : notre réputation. Il guide la manière dont nous devons exercer nos activités sur tous nos marchés, dans la légalité, l'éthique et le respect.

Le Code indique clairement ce qui suit :

- Nous respectons toutes les lois en vigueur.
- Nous nous exprimons lorsque quelque chose ne va pas.
- Nous ne faisons pas de compromis pour gagner des marchés.
- Nous traitons tout le monde avec respect.

Ces attentes reflètent les valeurs qui nous animent :

Travailler à l'unisson

La collaboration et la confiance vont de pair

Assumer ses responsabilités

Envers notre entreprise, nos collègues et nos clients

Placer la barre plus haut

Nous nous efforçons d'exceller en matière de conduite et de performance

Faire ce qui est juste

Surtout quand les temps sont durs

Oser innover

Avec audace et responsabilité

Vivre avec intégrité ne consiste pas seulement à éviter les erreurs. Il s'agit de la manière dont nous dirigeons, dont nous gagnons la confiance et dont nous évoluons, tous ensemble. Montrons la voie à suivre.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ravi Kumar S".

Ravi Kumar S
Président-directeur général

Notre Code



La bonne manière chez Cognizant

Nous concevons des activités modernes pour améliorer la vie quotidienne.
C'est notre objectif et la façon dont nous le faisons compte plus que jamais.

- Au cœur de notre objectif se trouve le désir d'améliorer non seulement les affaires de nos clients, mais aussi la manière dont nous opérons en tant que leader de notre secteur. Une façon de nous distinguer sur le marché est de maintenir les normes d'intégrité les plus élevées. Notre réputation et notre réussite en dépendent : l'intégrité est au cœur de notre identité.
- Nous avons créé ce Code d'éthique professionnelle (« Code ») pour vous guider dans vos actions en accord avec nos normes d'intégrité. Le respect de toutes les lois et réglementations en vigueur est le point de départ, mais cela ne met pas fin à notre quête d'intégrité. Consulter le Code est également une étape nécessaire avant de prendre des décisions et des mesures qui représenteront au mieux Cognizant.
- Les principes de ce Code sont le fondement du programme Éthique et conformité de Cognizant et ont été approuvés par son conseil d'administration et bénéficient de son soutien le plus total. Le conseil d'administration est responsable de la supervision du programme Éthique et conformité.

- **Qui doit se conformer à notre Code ?**

Notre Code s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés de Cognizant dans le monde entier, ainsi qu'à toutes les unités opérationnelles de Cognizant, à ses filiales et aux coentreprises sur lesquels Cognizant exerce un contrôle opérationnel (collectivement appelés les « collaborateurs »).

- **Que se passe-t-il lorsque notre Code est enfreint ?**

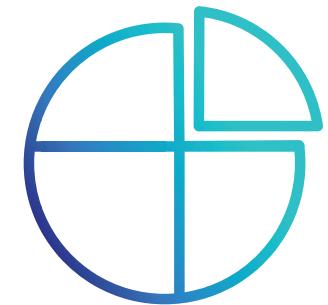
En fonction de la gravité de l'infraction, la confiance de nos parties prenantes pourrait être ébranlée et notre marque pourrait s'en retrouver ternie. C'est pourquoi les infractions au Code, à nos politiques ou à la loi peuvent entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. En fonction de la gravité de l'incident, cela pourrait même avoir des conséquences civiles ou pénales pour la ou les personnes impliquées et pour Cognizant.

Nos valeurs, au fondement de notre culture

Le Code d'éthique professionnelle est directement lié aux valeurs fondamentales de Cognizant, qui définissent notre façon de travailler et reflètent la manière dont nous opérons lorsque nous donnons le meilleur de nous-mêmes. Nos valeurs soulignent l'importance de la manière dont nous atteignons nos objectifs. Elles sont le fondement de notre réussite, et nous conduisent à la collaboration, à l'excellence, à l'intégrité et à la responsabilité dans tout ce que nous faisons.

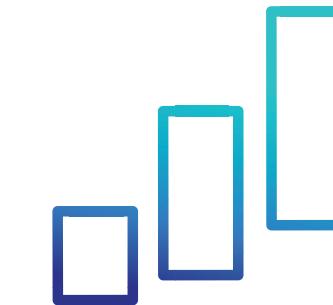
En incarnant nos valeurs, nous créons un environnement de travail positif et productif où chacun est encouragé à contribuer à notre réussite collective. Notre engagement envers ces valeurs est inébranlable.

Le Code sert de feuille de route pour faire ce qui est juste. Mais il englobe également chacune des autres valeurs qui guident la prise de décision dans l'ensemble de l'organisation.



Travailler à l'unisson

Nous avons une vision qui va au-delà des rôles, et nous nous appuyons sur les forces de chacun pour gagner en équipe.



Placer la barre plus haut

Nous visons toujours l'excellence dans notre travail et nos résultats.



Oser innover

Nous repoussons les limites et prenons des risques pour réinventer le possible.



Faire ce qui est juste

Nous faisons tous preuve d'intégrité et faisons des choix éthiques.



Assumer ses responsabilités

Nous sommes responsables des résultats envers notre entreprise, nos collègues et notre communauté locale.

Les principes de notre Code

Les principes de notre Code définissent ce que signifie « faire ce qui est juste » chez Cognizant. Ils décrivent le lieu de travail auquel nous aspirons et l'entreprise que nous voulons être pour nos parties prenantes : nos collaborateurs, nos clients et nos communautés locales.



01



Ces principes sont les suivants :

Nous gagnons la confiance

Nous nous efforçons constamment d'être un partenaire commercial de confiance, en respectant non seulement la lettre, mais aussi l'esprit de la loi, et en intégrant des normes éthiques dans nos activités professionnelles quotidiennes.

02



Nous respectons les personnes et l'environnement

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr et sain, et à être une entreprise citoyenne responsable.

03



Nous sommes à la hauteur de nos responsabilités

Notre engagement à mener nos activités de manière éthique implique que nous soyons responsables les uns envers les autres et envers nos parties prenantes, qu'il s'agisse de prendre des décisions financières saines ou de protéger nos informations et nos actifs.

Prendre des décisions éthiques

Notre Code ne se substitue pas au bon jugement dont tous les collaborateurs de Cognizant doivent faire preuve au quotidien. Lorsque vous êtes confronté(e) à un dilemme éthique ou à une décision difficile, posez-vous les questions suivantes avant d'agir.

- Cette action pourrait-elle être contraire à la loi ?
- Cette action pourrait-elle enfreindre l'esprit ou la lettre de notre Code ou de nos politiques, ou ceux de nos partenaires commerciaux ?
- Cette action pourrait-elle nuire à la marque, à la réputation ou aux relations commerciales de Cognizant ?
- D'autres collaborateurs ou des personnes extérieures à Cognizant pourraient-ils légitimement percevoir cette action comme inappropriée ou manquant d'intégrité ?

En cas de doute, demandez conseil. Nous devons tous être prêts à assumer la responsabilité de nos décisions.





Exprimer ses préoccupations

Préoccupé(e) ? Exprimez-vous. Si vous observez ou avez des raisons valables de soupçonner un comportement dangereux, contraire à l'éthique, illégal ou incompatible avec l'esprit de notre Code, de nos politiques ou de nos procédures, ayez le courage de vous exprimer. Cognizant prend toutes les préoccupations signalées au sérieux. Il existe de nombreuses façons de faire part de vos préoccupations, et vous devez vous sentir libre d'utiliser le canal de signalement qui vous convient le mieux.

Comment faire part de vos préoccupations

- Vous pouvez commencer au niveau local : votre responsable est souvent le mieux placé pour comprendre votre préoccupation et y répondre.
- Les collaborateurs sont fortement encouragés à utiliser la ligne d'assistance Éthique et conformité de Cognizant (voir de ce document). Accessible par téléphone ou par Internet, la ligne d'assistance vous permet (de manière anonyme si vous le souhaitez) de poser des questions ou de faire part de vos préoccupations 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les informations que vous fournirez par le biais de la ligne d'assistance seront consignées en détail et transmises au Bureau de la ligne d'assistance.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours contacter un membre du service juridique, des ressources humaines ou d'éthique et conformité de Cognizant.
- Vous pouvez également contacter notre directeur éthique et conformité E-mail : chiefcomplianceofficer@cognizant.com Courrier : Cognizant Technology Solutions
À l'attention du : Chief Ethics & Compliance Officer
Glenpointe Centre West 300 Frank W. Burr Boulevard, Suite 36,
6th Floor Teaneck, New Jersey 07666, États-Unis

Nous n'autorisons jamais les représailles

Cognizant s'engage à faire en sorte que les collaborateurs ne soient soumis à aucunes représailles pour avoir signalé de bonne foi des préoccupations en matière d'éthique et de conformité. Les actes de représailles peuvent notamment inclure un licenciement, une rétrogradation, une suspension, du harcèlement, une exclusion ou toute autre action qui cible une personne qui aura fait part de ses préoccupations en ce qui concerne une éventuelle non-conformité ou un comportement contraire à l'éthique.

Les collaborateurs se livrant à des actes de représailles feront l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, dans la mesure permise par les lois locales. Si vous soupçonnez que vous-même ou quelqu'un que vous connaissez avez fait l'objet de représailles, signalez-le immédiatement par l'un de nos canaux de signalement.

Pour plus d'informations sur nos mesures d'interdiction des représailles en cas de signalement, veuillez consulter notre [Politique relative aux lanceurs d'alerte et à l'absence de représailles](#).

Comment se déroule une enquête en matière d'éthique ou de conformité ?

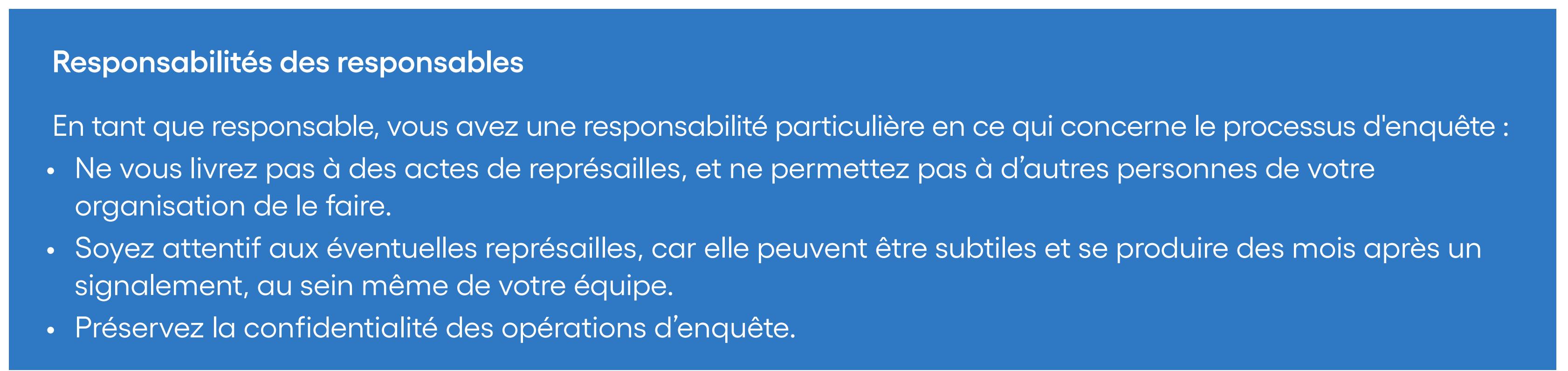


Toutes les préoccupations sont rapidement prises en compte et évaluées pour décider des étapes à suivre. Les personnes qui font part de leurs préoccupations peuvent être contactées par le service Éthique et conformité ou le service RH pour faciliter cette évaluation. Les préoccupations alléguant d'infractions au Code ou à d'autres politiques de l'entreprise feront l'objet d'une enquête. Les plaintes concernant les rôles, les notations, la gestion des performances, les litiges personnels ou les problèmes de relations avec les employés seront généralement transmises aux RH pour être traitées en dehors d'un processus d'enquête.

Responsabilités des responsables

En tant que responsable, vous avez une responsabilité particulière en ce qui concerne le processus d'enquête :

- Ne vous livrez pas à des actes de représailles, et ne permettez pas à d'autres personnes de votre organisation de le faire.
- Soyez attentif aux éventuelles représailles, car elles peuvent être subtiles et se produire des mois après un signalement, au sein même de votre équipe.
- Préservez la confidentialité des opérations d'enquête.



L'entreprise peut répondre à une préoccupation en menant une enquête. Coopérez toujours pleinement et fournissez des informations sincères chaque fois que vous êtes impliqué(e) dans une enquête menée par l'entreprise. Ne lancez jamais une enquête vous-même : l'entreprise dispose de personnel spécialisé pour mener les enquêtes. Consultez le document [« Ce qu'il faut savoir sur les enquêtes de l'entreprise »](#) pour plus d'informations.

Enquêtes gouvernementales

Rien dans notre Code ne doit être interprété comme vous empêchant de dénoncer auprès d'un organisme public, une infraction à la loi, ou de coopérer à une enquête gouvernementale. Si vous avez des questions sur les enquêtes gouvernementales, veuillez les adresser au service juridique.



Confiance

Nous gagnons la confiance

Chez Cognizant, nous nous efforçons continuellement d'être un partenaire commercial de confiance et une entreprise citoyenne respectueuse des lois. Pour cela, nous devons toujours respecter les lois en vigueur et même aller au-delà d'une simple conformité en intégrant de manière constante nos normes éthiques au cœur de nos activités professionnelles quotidiennes.

Empêcher les activités de corruption

Nous nous engageons à assurer la transparence de toutes nos interactions avec nos partenaires commerciaux et les pouvoirs publics.

Agir avec intégrité signifie que nous n'essayons pas d'influencer leurs décisions par le biais de pots-de-vin, de paiements indus, de promesses ou d'autres arrangements contraires à l'éthique.

De telles actions trahiraient non seulement notre engagement à mener nos activités de manière éthique, mais viendraient également enfreindre les lois anti-corruption mondiales (p. ex., US Foreign Corrupt Practices Act, UK Bribery Act), ce qui pourrait potentiellement exposer l'entreprise et les personnes impliquées à des poursuites pénales ou à des sanctions juridiques importantes. Ces risques sont particulièrement élevés lors des interactions avec les institutions et les représentants publics.



Nous ne donnons pas et ne recevons pas de pots-de-vin. N'autorisez, n'offrez, ne promettez ou ne fournissez jamais une « chose de valeur », notamment un pot-de-vin, pour obtenir des contrats ou un quelconque avantage en rapport avec les activités ou opérations de Cognizant.

De même, vous ne pouvez demander ni accepter de pots-de-vin, de commissions occultes ou d'autres avantages indus.

Nous n'effectuons pas de paiements de facilitation. Les paiements de facilitation visant à accélérer des procédures administratives publiques courantes sont expressément interdits, même si cela est considéré comme une pratique normale au niveau local.

Nous connaissons la définition de fonctionnaire selon Cognizant. Cognizant considère que les fonctionnaires constituent un groupe allant au-delà des personnes occupant une fonction publique ou travaillant pour une agence publique. Il englobe également les employés de nombreux de nos clients qui sont soit entièrement ou partiellement détenus ou contrôlés par l'État. Familiarisez-vous avec la définition de Cognizant telle qu'elle est formulée dans le glossaire.

Nous tenons des dossiers commerciaux exacts. Les comptes et registres de l'entreprise doivent refléter de façon adéquate la véritable nature de toutes les transactions commerciales, aussi minimes soient-elles. Ils incluent les relevés de temps, les notes de déplacement et notes de frais, les factures de clients et autres registres.

Nous ne faisons pas appel à des tiers pour contourner nos politiques.

N'engagez pas un tiers pour effectuer un paiement inapproprié en notre nom ou pour faire quoi que ce soit que nous ne pouvons pas faire en vertu de nos politiques et de nos normes.

Nous offrons et recevons des cadeaux et des invitations seulement lorsque c'est approprié et dans certaines circonstances. Les cadeaux, les repas ou autres marques de courtoisie peuvent favoriser la bonne volonté et renforcer les relations commerciales. Toutefois, s'ils peuvent paraître extravagants à une personne raisonnable, manquer de transparence ou ne pas être liés à un objectif commercial légitime, ils peuvent être considérés comme inappropriés et éventuellement susciter des préoccupations en matière de corruption. Faites preuve de bon jugement et de modération afin de vous assurer que les marques de courtoisie professionnelles sont raisonnables et restent dans les limites établies. La Procédure de l'entreprise [relative aux cadeaux et divertissements](#) donne des indications et des exigences d'approbation précises que tous les collaborateurs doivent respecter.

L'échange de cadeaux et de divertissements avec nos clients, partenaires et fournisseurs peut renforcer la bonne volonté et consolider les relations si cela est fait correctement. Suivez ces conseils pour respecter les lois et les règles applicables à Cognizant et à la plupart des entreprises.



Responsabilités des responsables

Surveillez les cadeaux et divertissements offerts ou acceptés par les membres de votre équipe pour vous assurer qu'ils sont peu fréquents, qu'ils ne concernent pas toujours les mêmes destinataires et qu'ils ne sont pas somptueux. Sachez que la Procédure relative aux cadeaux et divertissements implique une approbation de la hiérarchie dans certaines situations, et que cette approbation ne doit être accordée que lorsque le cadeau ou le divertissement en question est conforme à toutes les exigences de la procédure.

Puis-je le garder ? Vous pouvez accepter des cadeaux et des divertissements s'ils ne sont pas destinés à influencer votre jugement professionnel et s'ils sont conformes à notre procédure. Ils doivent être de valeur modeste, appropriés et peu fréquents. Cependant, vous ne pouvez jamais accepter (ou offrir) des espèces ou équivalents d'espèces tels que des cartes ou bons-cadeaux. Reportez-vous à la [Procédure relative aux cadeaux et divertissements](#) pour connaître les exigences d'approbation préalable.



Respecter la confidentialité des données

Cognizant s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière de confidentialité et de protection des données dans l'ensemble de ses opérations. La protection des données personnelles est essentielle pour gagner la confiance, assurer la conformité aux lois mondiales relatives à la protection des données et permettre une innovation responsable en ce qui concerne les technologies émergentes.

Notre programme de confidentialité est basé sur les principes directeurs de notre [Politique de confidentialité mondiale](#) que tous les collaborateurs doivent connaître :

- Legalité
- Équité et transparence
- Restrictions en matière de finalité
- Minimisation des données
- Précision
- Restrictions en matière de conservation
- Sécurité, intégrité et confidentialité
- Responsabilité



Nous sommes responsables de la protection et de la gestion des données personnelles que nous traitons, conformément à ces principes. Cela inclut les données personnelles que nous détenons pour le compte de nos clients, ainsi que les données personnelles de collègues et d'autres personnes impliquées dans notre cycle de vie professionnel, telles que les candidats à un emploi, les travailleurs externes et les sous-traitants, ainsi que les anciens collaborateurs. Ces responsabilités s'étendent également aux collaborateurs travaillant avec des tiers qui traitent des données personnelles en notre nom. Nous devons établir des attentes contractuelles avec ces tiers en ce qui concerne le traitement et l'utilisation des données personnelles et mettre en œuvre avec eux des mesures appropriées en matière de sécurité des données.

Le Bureau de la confidentialité est toujours disponible pour répondre à toutes les questions de confidentialité qui peuvent se poser dans le cadre de votre travail.

Nous signalons immédiatement toute divulgation non autorisée, mauvaise manipulation ou perte de données personnelles. Diverses lois mondiales relatives à la protection des données exigent de signaler ces situations dans un délai très court. Il est donc essentiel de signaler rapidement les incidents de sécurité concernant les données en utilisant les canaux appropriés.

Livrer une concurrence de façon équitable et honnête

La concurrence loyale n'est pas seulement une obligation légale, elle est essentielle à l'innovation et à la création de valeur pour nos clients et nos parties prenantes. En tant que tel, cela fait partie intégrante de notre manière d'incarner nos valeurs « Placer la barre plus haut » et « Oser innover », tout en constituant la pierre angulaire de notre approche « Faire ce qui est juste ». Livrez une concurrence vigoureuse sur la base des mérites de nos talents et de nos offres, mais toujours dans le respect de la loi et de l'éthique.



Nous respectons les informations confidentielles de nos concurrents. Pour livrer une concurrence équitable sur le marché, nous devons manifester le même respect envers les informations confidentielles de nos concurrents que nous montrons envers nos propres informations confidentielles. Recueillez des informations sur la concurrence toujours de manière légale et éthique, et jamais par tromperie ou par de fausses déclarations. Par exemple :

- Nous n'utilisons jamais notre accès aux systèmes clients pour rechercher ou consulter des informations sur nos concurrents, telles que des présentations, des données sur les effectifs ou des conditions commerciales ;
- Nous ne faisons jamais abstraction des obligations de confidentialité que les candidats et les nouveaux collaborateurs provenant de sociétés concurrentes ont envers ces dernières ; ou
- Nous ne conservons jamais et ne faisons jamais appel à un tiers pour recueillir des informations confidentielles que nous ne pouvons pas recueillir nous-mêmes.

Nous nous conformons aux lois antitrust et aux lois sur la concurrence de chaque pays où nous menons nos activités. Ne concluez jamais d'accord ou n'élaborez jamais de projet avec des concurrents dans le but de limiter ou de restreindre la concurrence. Ne discutez pas avec vos concurrents de sujets sensibles sur le plan concurrentiel, tels que les prix, les conditions commerciales, les performances financières, la stratégie commerciale ou la rémunération des employés. Si un concurrent aborde l'un de ces sujets avec vous, mettez poliment fin à la conversation et signalez-le immédiatement au service Éthique et conformité ou au service juridique.

Familiarisez-vous avec la [Politique mondiale relative à la concurrence](#) de Cognizant et demandez conseil en cas de doute.

Nous nous engageons à respecter des pratiques éthiques en matière de vente, de marketing et de prestation de services. Ne cherchez jamais à obtenir un avantage déloyal en abusant d'informations confidentielles, en manipulant, en dissimulant ou en déformant des faits, ou en utilisant toute autre pratique déloyale. Nos communications sur nos services, par oral ou par le biais de documents promotionnels écrits, doivent toujours être exactes. Ne faites jamais de fausses déclarations sur nos concurrents ou ne dénigrez jamais leurs produits, services ou talents. Évitez les engagements pour lesquels nous ne pouvons raisonnablement pas respecter notre niveau d'excellence. Ayez conscience que les relations commerciales avec des organismes publics peuvent être soumises à des exigences et restrictions légales en matière d'appels d'offres, de tarification et de prestation de services. Il est donc recommandé de consulter le service juridique avant de saisir de telles opportunités.



Ne jamais nous livrer à des délits d'initié

Cognizant s'efforce de préserver des marchés équitables et ouverts pour la négociation de titres de l'entreprise. Nous ne négocions jamais sur la base d'informations importantes non publiques et n'autorisons pas nos familles ou nos amis à le faire.

Du fait de notre travail chez Cognizant, nous pouvons parfois avoir connaissance d'informations privilégiées concernant Cognizant ou une autre société (comme un client actuel ou potentiel, un partenaire ou la cible d'une acquisition). Nous avons l'obligation de ne pas divulguer de telles informations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, et de nous assurer que nous et nos proches, comme les membres de notre famille, n'effectuons pas de transactions sur la base de ces informations.

Les collaborateurs de Cognizant doivent pleinement connaître la [Politique de délit d'initié](#) de Cognizant et les procédures associées, et les respecter.



Respecter les lois du commerce international et les exigences en matière de déplacements

La présence mondiale de Cognizant exige une prise de conscience et un engagement en matière de conformité commerciale internationale. Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, le respect des lois commerciales n'est pas seulement une obligation légale : il permet de protéger notre personnel, nos clients et notre réputation, et nous permet de continuer à innover sans gêne au-delà des frontières.

Nous obéissons à toutes les lois et réglementations commerciales applicables à nos activités mondiales. Cela inclut les embargos, les sanctions économiques, les contrôles d'exportation, les exigences d'importation et les règlements interdisant le boycottage. Ces lois et réglementations s'appliquent à plusieurs aspects de notre activité, notamment à la manière dont nous importons et exportons des biens, des services, des logiciels et des technologies. Dans certains cas, elles peuvent restreindre ou nous interdire de faire des affaires dans ou avec certains pays, gouvernements et personnes.

Les collaborateurs doivent connaître les juridictions sous embargo et les types de restrictions décrits dans la [Politique de conformité en matière de commerce international](#) et doivent contacter l'équipe de conformité en matière de commerce international pour obtenir des conseils.

De même, en tant qu'entreprise internationale qui dépend de la mobilité de sa main-d'œuvre, nous devons connaître et respecter les lois sur l'immigration des pays dans lesquels nous travaillons, que ce soit dans le cadre d'un déplacement professionnel ou d'une délocalisation à long terme. Tous les collaborateurs doivent obtenir les permis de travail ou visas nécessaires en accord avec l'équipe Mobilité internationale avant de se rendre à l'étranger dans le cadre de leur travail chez Cognizant. Obtenez toujours l'approbation du service Mobilité mondiale, des RH et de votre hiérarchie avant d'aller travailler à l'étranger.



Prévenir le blanchiment d'argent

Cognizant s'engage à empêcher le recours à notre entreprise à des fins de blanchiment d'argent ou de financement d'activités criminelles. Le blanchiment d'argent consiste à faire passer les produits d'activités criminelles par le système financier afin d'en dissimuler l'origine criminelle, souvent par le biais de transactions avec des entreprises qui semblent légitimes. Nous respectons toutes les lois anti-blanchiment d'argent afin d'empêcher des tiers de tenter de dissimuler l'origine de fonds illicites.

Nous savons avec qui nous faisons des affaires. Nous nous engageons à faire des affaires uniquement avec des parties de bonne réputation engagées dans des activités commerciales légitimes. Suivez toutes les procédures pour effectuer les vérifications préalables appropriées concernant les clients, les fournisseurs et les partenaires commerciaux, et surveillez toute transaction suspecte, demande de paiement ou modification de structures de propriété ou de comportements. Si vous observez ou soupçonnez une telle activité, signalez-la immédiatement au service financier, au service éthique et conformité ou au service juridique.



Politiques, procédures et ressources liées à la confiance

Politique anti-corruption

[Procédure relative aux cadeaux et divertissements](#)

[Politique pour mener des activités avec le secteur public aux États-Unis](#)

[Politique mondiale en matière de dons de bienfaisance](#)

[Procédure de lutte contre la corruption pour la sélection et la fidélisation de tiers](#)

[Liste des clients publics](#)

[Politique mondiale relative à la concurrence](#)

[Politique de conformité en matière de commerce international](#)

[Politique sur le délit d'initié](#)

[Portail Éthique et conformité de Cognizant](#)

[Procédure de conformité concernant la lutte contre le blanchiment d'argent](#)

[Procédure de conformité à la lutte contre la corruption pour les recommandations de tiers](#)

[Politique de confidentialité mondiale](#)

[Déclaration de confidentialité des collaborateurs](#)

Respect

Nous respectons les personnes et l'environnement

Cognizant est une entreprise humaine. L'une de nos valeurs fondamentales est « Travailler à l'unisson », ce qui nous oblige à penser au-delà de nos rôles et de nos titres et à compter sur les forces de chacun pour gagner en équipe. En travaillant en équipe, nous nous positionnons pour incarner notre valeur fondamentale « Placer la barre plus haut » afin d'atteindre l'excellence dans notre travail et dans nos résultats. Les équipes s'épanouissent dans des environnements fondés sur l'équité, le respect et la sécurité. Les équipes sont plus fortes lorsque les différences sont valorisées et que les idées peuvent être exprimées librement.

Pour pouvoir Travailler à l'unisson et Placer la barre plus haut, nous devons être des membres engagés et investis de l'équipe Cognizant. Ce sentiment de citoyenneté s'étend aux communautés locales et aux environnements dans lesquels nous opérons.



Maintenir les normes les plus élevées en matière de professionnalisme

Nous traitons nos collègues avec dignité.

Chez Cognizant, il n'y a pas de place pour les traitements inappropriés, irrespectueux ou abusifs envers les collègues. Les responsables hiérarchiques doivent montrer l'exemple : les responsabilités managériales ou les positions d'autorité ne doivent jamais être utilisées à mauvais escient pour nuire à notre culture de professionnalisme ou pour servir des intérêts personnels.

Nous communiquons de façon respectueuse et appropriée.

Faites preuve de réflexion dans vos communications avec vos collègues, vos clients et les autres personnes avec lesquelles vous travaillez. Ayez conscience que votre activité personnelle sur les réseaux sociaux peut avoir des répercussions sur l'environnement de travail. Évitez de publier quoi que ce soit qui pourrait être interprété comme du harcèlement ou de la discrimination, qui enfreindrait la confidentialité de vos collègues ou clients, ou qui menacerait ou insulterait une personne ou une entreprise.

Nous agissons en tant que représentants de Cognizant.

Notre professionnalisme et notre comportement personnels peuvent avoir une influence sur la façon dont nos clients, partenaires commerciaux, fournisseurs et futurs employés perçoivent Cognizant. Que ce soit au bureau, en ligne, lors d'un déplacement professionnel, lors d'une conférence ou d'un événement, ou dans le cadre d'un recrutement, agissez comme si votre réputation et celle de Cognizant étaient en jeu.

Respecter les droits de la personne

Nous respectons les droits de l'Homme dans toutes nos opérations dans le monde entier. Toute personne qui travaille pour Cognizant a droit à un salaire et un horaire équitables, répondant à la législation locale et a droit à un environnement exempt de discrimination, de harcèlement et de représailles.

Nous ne cautionnons l'esclavage moderne sous aucune forme. Nous nous engageons à prévenir toutes les formes d'esclavage moderne et n'utilisons ni ne tolérons le travail forcé ou servile des enfants, ni la traite d'êtres humains. Nous ne travaillerons pas avec des tiers qui s'engagent dans de telles pratiques.

S'engager dans une responsabilité environnementale

Nous nous engageons à opérer d'une manière respectueuse de l'environnement.

Nous avons recours à des pratiques durables pour réduire notre empreinte carbone et pour nous assurer que notre impact sur le monde est positif. Respectez toujours les lois environnementales, les réglementations et les normes qui s'appliquent à votre site.



Protéger la santé et la sécurité de chacun

Notre réussite dépend du sentiment de sécurité de chacun sur le lieu de travail :

- **Nous maintenons un environnement de travail sûr**
- **Nous menons nos activités professionnelles avec les permis, autorisations et contrôles nécessaires**
- **Nous ne tolérons pas la violence, les menaces de violence, l'intimidation, les brimades, ni aucune forme de maltraitance sur le lieu de travail.**
- **Nous ne travaillons pas sous l'influence de drogues ou d'alcool**
- **Nous interdisons l'utilisation, la vente ou la détention de drogues illégales dans nos locaux ou durant les activités de l'entreprise**

Si vous êtes témoin d'une situation dangereuse sur le lieu de travail, signalez-la immédiatement à un responsable, au service Sécurité de l'entreprise, au service Éthique et conformité de l'entreprise ou aux au service Ressources humaines.

Traiter les gens équitablement et interdire la discrimination et le harcèlement

Nous prenons des décisions d'emploi fondées sur le mérite. Nous traitons les autres avec équité et respect, et nous apprécions les contributions individuelles des uns et des autres. Nous ne pratiquons jamais de discrimination fondée sur les caractéristiques légalement protégées d'une personne, telles que la race, la couleur de peau, la religion, l'identité ou l'expression de genre, l'âge, l'origine nationale, l'orientation sexuelle, la situation matrimoniale, le statut de handicapé, le service militaire ou le statut d'ancien combattant lorsque nous prenons des décisions d'emploi, notamment celles liées au recrutement, à l'embauche, à la formation, à la promotion, au licenciement, ou à toute condition générale d'emploi. Nous nous conformons également à toutes les lois sur l'égalité des chances en matière d'emploi, y compris celles relatives à la discrimination et au harcèlement.

Nous ne tolérons jamais le comportement discriminatoire, l'abus d'autorité, les représailles ou le harcèlement de toute nature, y compris de nature sexuelle. Nous nous abstenons aussi de faire des plaisanteries, de proférer des injures ou d'autres remarques concernant les caractéristiques légalement protégées d'une personne ou les éléments de nature sexuelle. À aucun moment nous ne devons nous permettre, encourager ou créer un environnement offensant, violent, discriminatoire, injurieux, hostile ou de représailles, que ce soit dans un endroit où nous menons des affaires de l'entreprise, par exemple un bureau de Cognizant ou le site d'un client, ou en d'autres endroits où on se rassemble pour une activité ou un événement lié(e) au travail (par exemple un restaurant, un hôtel ou encore un centre de conférence).

Politiques et ressources liées au respect

[Politique en matière environnementale, de santé et de sécurité](#)

[Politique en matière de droits de la personne](#)

[Politique mondiale de prévention du harcèlement, de la discrimination et des brimades sur le lieu de travail](#)

[Politique sur les réseaux sociaux](#)

[Politique relative aux lanceurs d'alertes et à l'absence de représailles](#)

Voir le [Site des Politiques de ressources humaines](#) pour les politiques et informations spécifiques aux pays.

[Site sur le développement durable et la citoyenneté d'entreprise](#)



A professional woman with short grey hair, wearing a tan blazer and a light blue blouse, is seated at a conference table during a meeting. She is gesturing with her hands as she speaks. Other people are visible in the background, also engaged in the discussion. The setting appears to be a modern office or conference room.

Responsabilité

Nous sommes à la hauteur de nos responsabilités

L'une de nos valeurs fondamentales est « Assumer ses responsabilités », qui témoigne de notre responsabilité commune en ce qui concerne les résultats que nous obtenons en tant qu'entreprise pour nos clients, nos actionnaires et nos collaborateurs.

Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles, nous devons tous agir comme des propriétaires de l'entreprise, en nous sentant concernés par sa réussite et sa réputation. Cela signifie protéger nos informations confidentielles et nos actifs ainsi que ceux de nos clients, exercer une bonne gestion financière et respecter toutes les procédures et tous les protocoles établis et applicables à nos opérations. Cela signifie également faire preuve de discernement dans la prise de décisions, rester dans les limites de notre autorité et savoir quand faire remonter le problème à la direction ou demander conseil à un expert en la matière.

Assurer la sécurité des informations

La sécurité des informations dépend de la vigilance, du bon sens et du bon jugement. Gardez en mémoire les points clés suivants :

Nous opérons sur la base du « besoin de savoir » lorsqu'il s'agit de sécuriser les informations. Ne consultez, ne traitez ou ne conservez jamais d'informations confidentielles ou d'autres informations protégées, sauf si vous avez le besoin professionnel légitime de le faire. De même, ne communiquez ces informations qu'à d'autres personnes qui ont aussi un besoin professionnel légitime. Vérifiez si des restrictions légales, contractuelles ou politiques supplémentaires s'appliquent à ces informations et, le cas échéant, respectez-les.

Nous utilisons des dispositifs, des outils et des logiciels approuvés par Cognizant ou par nos clients pour mener à bien notre travail. Ne téléchargez pas et n'installez pas de logiciels non autorisés sur les ordinateurs de Cognizant ou des clients. N'utilisez pas de logiciels, d'applications ou de services basés sur le cloud de tiers non approuvés pour le travail de Cognizant ou du client sans avoir obtenu au préalable toutes les autorisations nécessaires. De même, n'utilisez pas d'applications de messagerie non approuvées pour vos communications professionnelles importantes.

Il est également essentiel à la sécurité des informations de rester vigilant en ce qui concerne l'utilisation des actifs, des systèmes et des biens de l'entreprise et des clients.

- Familiarisez-vous avec la [Politique d'utilisation acceptable de Cognizant](#).
- Lorsque vous utilisez les systèmes et technologies des clients, ayez connaissance de toutes les obligations contractuelles et respectez-les.
- Assurez une protection contre la perte ou le vol des dispositifs de l'entreprise et des clients, ainsi que contre l'accès non autorisé aux installations.
- Ne communiquez jamais vos mots de passe ou identifiants, même avec vos collègues ou dans le but d'accomplir une tâche professionnelle.

Nous signalons rapidement tous les incidents liés à la sécurité des informations au service Sécurité d'entreprise.

Signalement en ligne
[Portail MyService](#)

Par e-mail
CorporateSecurity@cognizant.com

Ou en appelant l'un des numéros gratuits suivants :
1800-572-0473 (Inde),
0800-678-1616 (Royaume-Uni),
ou 1-866-822-2024 (États-Unis).

Pour toute question relative à la sécurité des informations, dont les demandes d'autorisation pour l'utilisation d'outils ou de logiciels qui ne sont généralement pas approuvés, contactez le service Sécurité d'entreprise.

Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle

Les informations confidentielles sont définies de manière large et peuvent englober presque tout type d'informations non publiques relatives aux activités commerciales, aux performances, aux opérations ou au personnel d'une entreprise.

Les exemples incluent notamment : les plans stratégiques, les données financières, les informations sur les prix ou les coûts, les listes de clients et les conditions contractuelles.

Les informations confidentielles de Cognizant sont l'un de nos actifs les plus importants. Il en va de même pour nos clients et partenaires commerciaux : les informations confidentielles que nous détenons en leur nom, ou auxquelles nous avons accès dans leur environnement, sont essentielles pour eux. Une mauvaise manipulation des informations confidentielles peut compromettre notre avantage concurrentiel et celui de nos clients.



Nous sommes tous responsables de la gestion et de la sécurisation de toutes les informations confidentielles que nous traitons dans le cadre de notre travail, conformément à toutes les politiques et procédures d'entreprise correspondantes.

Cette obligation se prolonge même après avoir quitté l'entreprise, lorsque nous devons continuer à préserver la confidentialité des informations de l'entreprise (ou du client) et restituer tous les documents et fichiers stockés sur support électronique. En outre, nous devons respecter les informations confidentielles de nos employeurs précédents. Ne transmettez pas les informations ou documents confidentiels d'un employeur précédent, même ceux que vous avez créés, au sein de Cognizant, et ne demandez pas à vos collègues de vous transmettre de tels documents provenant de leurs employeurs précédents.

Les mêmes principes s'appliquent à la propriété intellectuelle. Protégez nos idées et celles de nos clients, concurrents, partenaires commerciaux et employeurs précédents afin de préserver notre avantage concurrentiel et notre réputation. Respectez les droits de propriété intellectuelle d'autrui en obtenant les licences ou approbations appropriées avant de consulter ou d'utiliser des logiciels ou codes tiers, du contenu ou des documents protégés par des droits d'auteur. Ne confondez pas disponibilité avec autorisation.

Signalez tout mauvais usage d'informations confidentielles ou de propriété intellectuelle au service Éthique et conformité ou au service juridique.

Éviter et gérer les conflits d'intérêts

Parfois, nos intérêts personnels entrent en conflit avec notre rôle chez Cognizant. Un conflit d'intérêts survient lorsque nos activités, intérêts ou relations extérieurs pourraient créer ou sembler créer un motif de décision qui ne serait pas dans l'intérêt de Cognizant. Des conflits potentiels peuvent survenir à l'égard des situations suivantes :

- Emploi externe
- Statut de membre d'un conseil d'administration ou autres fonctions organisationnelles
- Investissements et accords financiers
- Relations personnelles intimes
- Opportunités d'affaires
- Cadeaux et divertissements

Nous exerçons nos activités uniquement dans le meilleur intérêt de Cognizant. Placer nos intérêts personnels au-dessus de ceux de Cognizant crée un conflit d'intérêts réel, et cela n'est pas autorisé. Dans le cadre de notre rôle chez Cognizant, nous ne prenons jamais de décisions dont les résultats pourraient impliquer un intérêt personnel. De même, nous n'utilisons jamais notre relation avec Cognizant pour en tirer un gain personnel de quelque nature que ce soit.

Nous identifions et divulguons les conflits d'intérêts potentiels. Cognizant exige que ses collaborateurs communiquent toute situation qui pourrait être raisonnablement susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts. Si vous pensez faire face à une situation qui pourrait mener à un conflit d'intérêts, ou quelque chose que d'autres pourraient raisonnablement percevoir comme un conflit d'intérêts, vous devez le signaler à votre responsable ou au service Éthique et conformité, comme indiqué dans notre [Politique relative aux conflits d'intérêts](#). Plus vous en parlez tôt, mieux c'est.

L'**existence d'un conflit n'est pas une indication d'actes répréhensibles.** Souvent, les conflits peuvent être résolus sans intervention ou presque, mais ils nécessitent parfois une intervention plus importante. La clé d'une gestion efficace réside dans une divulgation rapide, qui garantit l'intégrité et la transparence de nos opérations. Le non-respect de cette consigne pourrait nuire à votre réputation, à celle de Cognizant et à nos relations avec nos clients et fournisseurs.

Responsabilités des responsables

- Veillez à ce que les membres d'équipe prennent conscience des conflits d'intérêts, notamment ceux impliquant des relations personnelles intimes, et y remédient rapidement.
- Faites preuve de transparence quant à vos liens personnels avec des organisations et des candidats, et prenez les mesures appropriées pour protéger l'intégrité de toute décision les concernant et impliquant Cognizant.
- Ayez connaissance des critères d'approbation des conflits d'intérêts sous votre autorité.
- Surveillez les conflits résolus afin de détecter d'éventuels changements pouvant nécessiter une réévaluation.

Questions clés permettant d'identifier les conflits d'intérêts

- Est-ce que j'utilise les ressources de l'entreprise à mon propre avantage ?
- Ai-je une relation qui pourrait sembler avoir une incidence sur les décisions que je prends pour Cognizant ?
- Ai-je une participation dans une entreprise qui travaille ou qui est en concurrence avec l'entreprise ?
- Quelqu'un pourrait-il remettre en question mon jugement sur la base d'actions que je mène en dehors du travail ou d'une relation que j'entretiens avec une autre personne ?

Utiliser les technologies émergentes et l'intelligence artificielle (IA) de façon responsable

Chez Cognizant, nous pensons que la technologie doit servir l'humanité. Tout en continuant à déployer de nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle (IA), dans nos solutions et nos opérations, nous nous engageons à garantir leur utilisation éthique, transparente et conforme à nos valeurs fondamentales.

Chez Cognizant, l'IA responsable repose sur la confiance et est conçue pour respecter les normes les plus élevées en matière de sécurité, de fiabilité et d'émancipation humaine. Laissez-vous guider par nos [principes d'IA responsable](#) dans votre utilisation de l'IA :

- Conception axée sur la transparence, l'explicabilité et la traçabilité
- Promotion de l'équité, l'inclusion et l'accessibilité
- Protection des informations personnelles et des systèmes d'IA contre les menaces et les vulnérabilités
- Mise en avant de la responsabilisation et de la participation humaine
- Développement de systèmes robustes et sûrs qui fonctionnent toujours comme prévu
- Production de solutions d'IA pouvant évoluer et s'adapter au fil du temps, tout en tenant compte des conséquences environnementales et sociales

Nos Principes d'IA responsable s'appliquent à tous les systèmes d'IA développés, utilisés ou déployés par Cognizant, que ce soit pour un usage interne ou dans le cadre des services clients. Ils s'appliquent à toutes les équipes de Cognizant impliquées dans le cycle de vie de l'IA : de l'acquisition de données à la conception, au déploiement, à la surveillance et au démantèlement. Tout en accueillant favorablement tout le potentiel de l'IA, rendez-vous sur la [Plateforme IA responsable](#) pour obtenir des conseils, des formations et des cadres qui vous permettront d'aborder les questions éthiques et de vous conformer aux normes et réglementations mondiales en constante évolution.



Pratiquer une bonne gestion financière

Nous avons la responsabilité envers nos parties prenantes d'être de bons gestionnaires financiers des ressources de l'entreprise. En tant qu'entreprise cotée en bourse, nous devons fournir des informations financières précises et opportunes à la Securities and Exchange Commission (Commission américaine des opérations boursières) et à d'autres organismes de réglementation, et tous les collaborateurs jouent un rôle dans l'intégrité de ces informations. L'intégrité doit, avant toute autre considération, être au cœur de nos décisions et de nos déclarations financières, sans exception.



Nous prenons des décisions fiscales et financières qui servent au mieux les intérêts de l'entreprise. Utilisez toujours les ressources de l'entreprise à bon escient et avec soin, et assurez-vous que les dépenses sont conformes à toutes les politiques et procédures pertinentes de Cognizant. Ce faisant, nous protégeons non seulement les actifs de l'entreprise, mais contribuons également à sa réussite et à sa pérennité.

Nous saisissons avec précision notre temps et nos dépenses, et enregistrons et justifions toutes nos transactions dans nos livres, registres et comptes. Afin de pouvoir établir des états financiers et des factures exacts, nos comptes et registres doivent refléter correctement et en temps opportun toutes les activités et transactions, sans exception. Cognizant applique une politique de tolérance zéro envers toute forme de fraude, l'enregistrement de données fausses ou trompeuses dans nos livres et registres, ou les factures ou réclamations inexactes adressées à nos clients ou aux tiers avec lesquels nous travaillons.

Nous protégeons les données financières sensibles contre toute divulgation à des tiers. Ne communiquez des données financières sensibles qu'aux personnes qui ont un besoin légitime de les connaître et qui sont autorisées à les recevoir. Avant de transmettre des données financières sensibles de Cognizant à un tiers, prenez toutes les précautions nécessaires pour faire en sorte que les informations restent confidentielles et sécurisées. Cela peut impliquer l'utilisation d'un cryptage, de canaux de communication sécurisés et la vérification de l'identité du destinataire et de son autorisation à recevoir de telles données.

Responsabilités des responsables

- Les personnes et les chefs de projet ont un rôle particulièrement important à jouer dans la gestion financière.
- Examinez minutieusement les notes de frais afin de vérifier qu'elles sont correctement documentées et conformes à toutes les politiques et directives de l'entreprise.
- N'approuvez que les factures correctement justifiées et suffisamment détaillées.
- Veillez à ce que les fonds de l'entreprise soient utilisés uniquement aux fins prévues.

Achats

Les saines pratiques d'achats et la bonne gestion financière vont de pair. Nous ne prenons pas de décisions d'achat basées sur des faveurs, des relations personnelles ou des recommandations. Ces décisions doivent être basées sur le coût, la qualité et les intérêts de Cognizant. Suivez les exigences de la [Politique d'acquisition de biens et de services](#) et consultez l'équipe des achats afin de garantir une utilisation appropriée des ressources de l'entreprise.

Communiquer avec soin et attention

La communication via les réseaux sociaux et les communautés en ligne nous permet de créer des réseaux, de promouvoir les possibilités que nous offrons et d'améliorer notre image et notre réputation. Mais il est important d'avoir conscience que nos communications externes peuvent avoir une incidence réelle sur les activités de Cognizant, sur nos clients et sur notre réputation. Il vous incombe de faire preuve de bon jugement dans vos communications externes, notamment dans le cadre de vos activités en ligne et sur les réseaux sociaux.

Suivez ces directives :

Nous ne communiquons pas en externe au nom de l'entreprise, sauf si nous y sommes autorisés. Les déclarations publiques de Cognizant doivent toujours être honnêtes et exactes, et seules les personnes autorisées peuvent communiquer la position officielle de la société. Toutes les communications au nom de Cognizant doivent être réalisées dans les limites des paramètres décrits dans la [Politique de communication externe](#). À moins que vous ne disposiez de l'autorisation écrite requise, vous ne devez pas communiquer au nom de Cognizant. Toutes les demandes émanant de la communauté des médias et des analystes doivent être adressées au service [Communications externes et gérées par celui-ci](#).

Nous utilisons les réseaux sociaux de manière responsable. Votre activité personnelle sur les réseaux sociaux peut avoir une incidence sur la réputation de Cognizant, faites donc toujours preuve de bon jugement et de courtoisie. Ne communiquez jamais d'informations non publiques concernant Cognizant, nos clients et nos partenaires commerciaux. Ayez conscience de l'importance du contexte : lorsque vous faites des commentaires sur un sujet qui pourraient être attribués à Cognizant, précisez clairement que vos opinions sont personnelles et ne reflètent pas celles de Cognizant.



Gérer les dossiers de façon responsable

Nous conservons et éliminons les dossiers commerciaux de manière légale et responsable.

Les dossiers créés par les collaborateurs dans le cadre de leur travail sont la propriété de Cognizant et doivent être gérés en conséquence. Observez toujours la [Politique de conservation des dossiers](#) et les calendriers associés de conservation des dossiers qui s'appliquent à nos sites et à nos projets, et ne détruisez jamais de dossiers, sauf pour obéir aux exigences d'un calendrier de rétention des documents et/ou d'une mise en suspens juridique.



Politiques et ressources liées à la responsabilité

[Politique d'utilisation acceptable](#)

[Politique d'acquisition de biens et de services](#)

[Politique relative aux conflits d'intérêts](#)

[Politique en matière de communication externe](#)

[Politique de gestion financière](#)

[Politique relative à la propriété intellectuelle](#)

[Politique de conservation des dossiers](#)

[Plateforme d'IA responsable](#)

[Politique sur les réseaux sociaux](#)

Nous avons tous un rôle à jouer

Responsabilités de chacun :

En tant que collaborateur, chacun d'entre nous est responsable du maintien de notre culture d'intégrité. Non seulement c'est la chose juste à faire, mais c'est aussi une partie intégrante de notre engagement envers l'excellence et de notre détermination à exercer une entreprise citoyenne responsable. Les collaborateurs à tous les niveaux de l'entreprise sont tenus de :

- Toujours agir avec intégrité et honnêteté, en faisant preuve de bon sens
- Éviter de laisser la pression de la réussite les pousser à faire des choses qu'ils savent être mauvaises : personne n'a le droit de vous obliger à faire des choses qui enfreignent notre Code.
- Respecter toutes les politiques, procédures et lois qui s'appliquent à leur travail
- Suivre toutes les formations qui leur ont été attribuées, c'est la meilleure façon d'apprendre
- S'exprimer si elles sont témoins ou soupçonnent un comportement répréhensible ou un comportement contraire à l'éthique, c'est toujours la bonne chose à faire

Responsabilités supplémentaires des responsables :

Les responsables de Cognizant sont tenus de respecter des normes encore plus strictes et ont la responsabilité particulière d'agir avec intégrité, de donner l'exemple et de promouvoir un comportement éthique, ainsi que de veiller à ce que leurs collègues fassent toujours ce qui est juste. En tant que responsable, vous devez :

- Responsabiliser votre équipe en montrant l'exemple en respectant vous-même les principes du Code d'éthique professionnelle
- Communiquer avec votre équipe en ce qui concerne nos valeurs fondamentales et l'importance de l'intégrité.
- Affronter les situations difficiles et demander conseil en cas de doute
- Éviter le favoritisme basé sur des considérations et des relations personnelles
- Promouvoir une culture de respect et de collaboration au sein de votre équipe
- Créer un environnement sûr afin que les membres d'équipe puissent faire part de leurs points de vue et de leurs préoccupations sans crainte de représailles
- Écouter les préoccupations de vos collaborateurs et les faire remonter aux équipes internes concernées si nécessaire

Accéder à la Ligne d'assistance Éthique et conformité de Cognizant

États-Unis et Canada
1-866-824-4897

Royaume-Uni
0800-89-0011
suivi du
866-824-4897

Brésil
Fixe : 0-800-890-0288
suivi du 866-824-4897
Portable : 0-800-888-8288
suivi du 866-824-4897

Pays-Bas
0800-022-9111
suivi du
866-824-4897

Allemagne
0-800-225-5288
suivi du
866-824-4897

Inde
000 117
suivi du
866-824-4897

Singapour
800-011-1111
suivi du
866-824-4897

Philippines
105-11
suivi du
866-824-4897

La Ligne d'assistance éthique et conformité de Cognizant est gérée par un prestataire tiers qui est disponible par téléphone ou en ligne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les signalements de violations présumées ou les préoccupations peuvent être transmis de manière anonyme, quand la législation locale le permet. Cependant, nous vous encourageons à vous identifier lors d'un tel signalement, afin que des informations supplémentaires puissent être obtenues si nécessaire. Chaque fois que cela est possible et autorisé par la loi, votre identité sera tenue strictement confidentielle. La ligne d'assistance éthique et conformité comprend aussi un gestionnaire des questions, auprès de qui les collaborateurs peuvent solliciter des conseils.

Pour accéder à la Ligne d'assistance éthique et conformité par Internet, rendez-vous sur <http://www.cognizant.com/compliance-helpline> et suivez les instructions pour l'envoi d'un signalement.

Pour un signalement par téléphone, veuillez composer le numéro de votre pays et suivre les indications.

Tous les autres sites :
Code d'accès du pays + 866 824 4897

D'autres codes d'accès direct AT&T sont disponibles sur <https://www.business.att.com/collateral/access.html>



Cognizant (Nasdaq-100: CTSH) aide à développer des entreprises modernes. Nous aidons nos clients à moderniser leurs technologies, à réimaginer les processus et à transformer les expériences pour qu'ils puissent garder une longueur d'avance dans un monde en constante évolution. Ensemble, nous améliorons la vie de tous les jours. Découvrez comment sur www.cognizant.com ou @Cognizant.

Siège mondial

300 Frank W. Burr Blvd.
Suite 36, 6th Floor
Teaneck, NJ 07666, États-Unis
Tél. : (201) 801 0233

Siège européen

280 Bishopsgate
Londres
EC2M 4AG
Angleterre
Tél. : +44 (0) 020 7297 7600

Siège social en Inde

Siruseri-Software Technology Park of India (STPI)
SDB Block – Ground Floor North Wing
Plot No H4, SIPCOT IT Park
Chengalpattu District
Chennai 603103, Tamil Nadu
Tél. : 1800 208 6999

Siège APAC

1 Fusionopolis Link,
Level 5 NEXUS@One-North,
North Tower, Singapore 138542
Tél. : +65 6812 4000

© Copyright 2025—2027, Cognizant. Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche automatique et transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, que ce soit par voie électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite expresse de Cognizant. Les informations contenues dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes les autres marques mentionnées sans la présente sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.